

DISPOSITIF DE PROMOTION UNIQUE					
CAT	CADRE D'EMPLOIS	GRADE D'AVANCEMENT	TAUX DE PROMOTION MAXIMUM en %		Groupes retenus au Comité technique du 23 novembre 2021
			applicable à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour bénéficier d'un avancement de grade		
			avancement au choix	après réussite à un examen professionnel	POUR ACCEDER AU GRADE CONCERNE
A	FILIERE ADMINISTRATIVE				
	Administrateur	Administrateur général			Groupe 3
		Administrateur hors classe	25%		Groupe 2
		Administrateur			Groupe 3
	Attaché	Echelon spécial du grade d'attaché hors classe	25%		Groupe 3
		Attaché hors classe			Groupe 2
		Attaché principal	25%	35%	Groupe 3
		Attaché			Groupe 3
	FILIERE CULTURELLE				
	Conservateurs de bibliothèques	Conservateur en chef	25%		Groupe 3
		Conservateur			Groupe 3
	Conservateurs du patrimoine	Conservateur en chef	25%		Groupe 3
		Conservateur			Groupe 3
	Attachés de conservation du patrimoine	Attaché principal de conservation du patrimoine	25%		Groupe 3
		Attaché de conservation du patrimoine			Groupe 3
	Bibliothécaires	Bibliothécaire principal	25%		Groupe 3
		Bibliothécaire			Groupe 3
	FILIERE MEDICO-SOCIALE - SECTEUR MEDICO-SOCIAL				
	Médecin	Echelon spécial du grade de médecin hors classe	25%		Groupe 3
		Médecin hors classe	25%		Groupe 2
		classe			
		Médecin de 1ère classe	25%		Groupe 1
	Sages-femmes	Sage-femme hors classe	25%		Groupe 2
	Cadres de santé paramédicaux	Cadre supérieur de santé	25%		Groupe 2
		Cadre de santé de 1ère classe	25%		Groupe 1
	Psychologues	Psychologue hors classe	25%		Groupe 2
	Puéricultrices (décret 92)	Puéricultrice de classe supérieure	25%		Groupe 1
	Puéricultrices (décret 2014)	Puéricultrice hors classe	25%		Groupe 2
		Puéricultrice de classe supérieure	25%		Groupe 1
	Infirmiers en soins généraux hors classe	Infirmier en soins généraux hors classe	25%		Groupe 2
		Infirmier en soins généraux de classe supérieure	25%		Groupe 1
	FILIERE MEDICO-SOCIALE - SECTEUR SOCIAL				
	Conseiller socio-éducatif	Conseiller hors classe socio-éducatif	25%		Groupe 2
		Conseiller supérieur socio-éducatif	25%		Groupe 3
		Conseiller socio-éducatif			Groupe 3
	Assistants socio-éducatifs	Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	25%		Groupe 2
	Educateurs de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	25%		Groupe 2
	FILIERE MEDICO-SOCIALE - SECTEUR MEDICO-TECHNIQUE				
	Biologistes, vétérinaires et pharmaciens	Biologiste, vétérinaire et pharmacien de classe exceptionnelle	25%		Groupe 2
		Biologiste, vétérinaire et pharmacien hors classe	25%		Groupe 2
	Masseurs- kinésithérapeutes, psychomotriciens et orthophonistes	Psychomotricien hors classe	25%		Groupe 2
		Psychomotricien de classe supérieure	25%		Groupe 1
	Pédicure- podologue, ergothérapeute, orthoptiste et manipulateur d'électroradiologie médicale	Ergothérapeute hors classe	25%		Groupe 2
		Ergothérapeute de classe supérieure	25%		Groupe 1
	FILIERE SPORTIVE				
	Conseillers des APS	Conseiller principal des APS	25%		Groupe 3
	FILIERE TECHNIQUE				
	Ingénieur en chef	Ingénieur général			Groupe 3
		Ingénieur en chef hors classe	25%		Groupe 2
		Ingénieur en chef			Groupe 3
	Ingénieur	Echelon spécial du grade d'ingénieur hors classe	25%		Groupe 3
		Ingénieur hors classe			Groupe 2
		Ingénieur principal	25%		Groupe 3
		Ingénieur			Groupe 3
B					
FILIERE ADMINISTRATIVE - CULTURELLE - ANIMATION - SPORTIVE - TECHNIQUE					
Nouvel espace statutaire	principal de 1ère classe	30%	50%	Groupe 3	
	principal de 2ème classe	30%	50%	Groupe 2	
	1er grade (rédacteur - technicien - assistant de conservation)			Groupe 3	
FILIERE MEDICO-SOCIALE - SECTEUR MEDICO-SOCIAL					
Infirmiers	Infirmier de classe supérieure	30%		Groupe 1	
FILIERE MEDICO-SOCIALE - SECTEUR SOCIAL					
Moniteurs- éducateurs et intervenants familiaux	Moniteur- éducateur et intervenant familial principal	30%	50%	Groupe 2	
FILIERE MEDICO-SOCIALE - SECTEUR MEDICO-TECHNIQUE					
Techniciens paramédicaux	Technicien paramédical de classe supérieure	30%		Groupe 1	
C					
FILIERE ADMINISTRATIVE - CULTURELLE - ANIMATION - SOCIALE - SPORTIVE					
Cadres d'emplois de cat C	principal de 1ère classe	40%		Groupe 2	
	principal de 2ème classe	40%	100%	Groupe 1	
FILIERE TECHNIQUE					
Agents de maîtrise	Agent de maîtrise principal	40%		Groupe 2	
	Agent de maîtrise			Groupe 3	
Adjoints techniques	Adjoint technique principal de 1ère classe	40%		Groupe 2	
	Adjoint technique principal de 2ème classe	40%	100%	Groupe 1	
Adjoints techniques des EE	Adjoint technique principal de 1ère classe des EE	40%		Groupe 2	
	Adjoint technique principal de 2ème classe des EE	40%		Groupe 1	